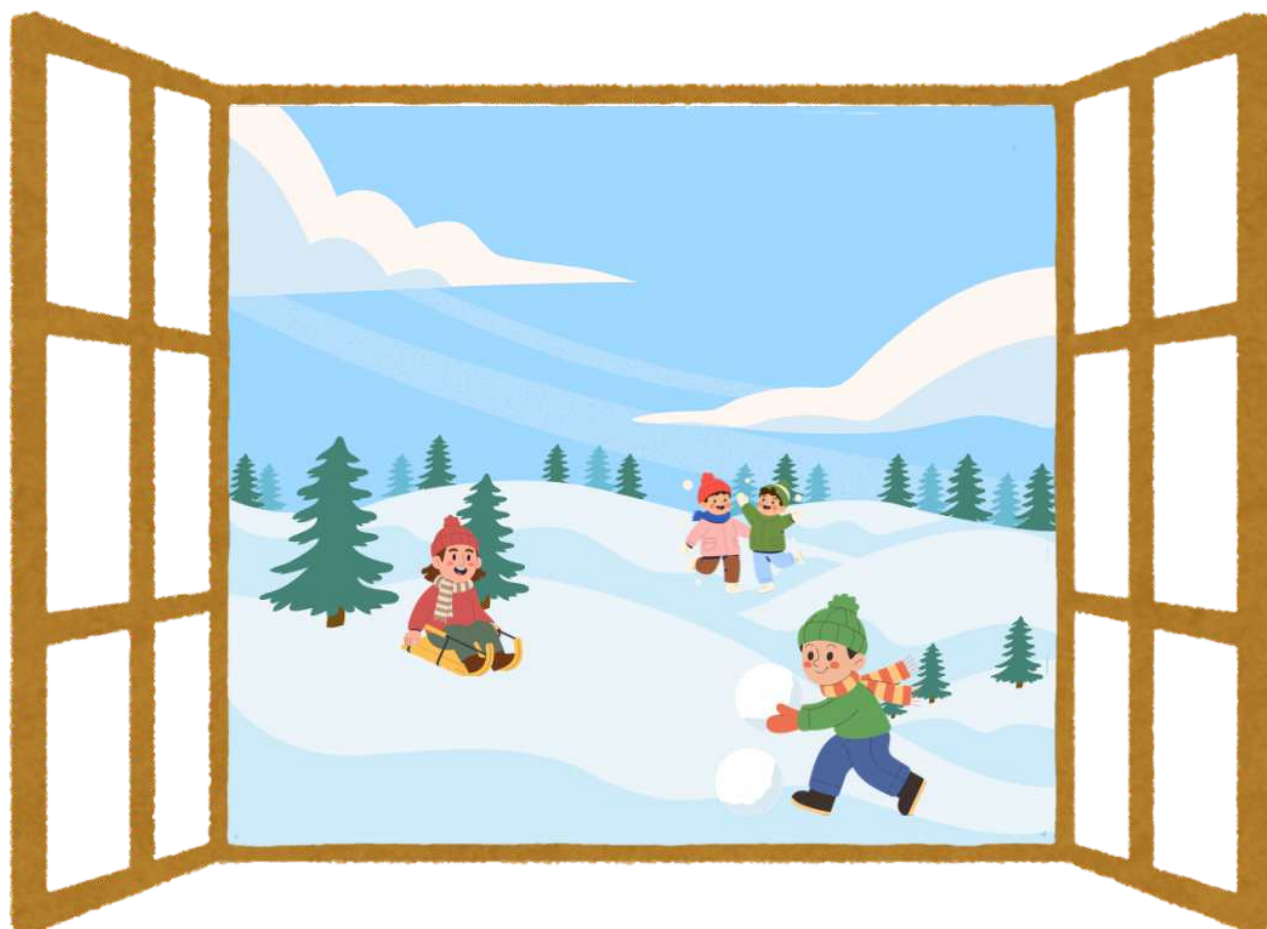


Loisirs
Henri-Julien



Guide du parent

Relâche 2026

Guide du parent Relâche 2026 - Camp de Jour Henri-Julien

Chers parents,

Afin de rendre le séjour de vos enfants des plus agréables au camp de jour et au service de garde Henri-Julien, c'est avec plaisir que nous vous présentons ce document. La lecture de cet aide-mémoire constitue un OUTIL PRÉCIEUX, pour se familiariser avec les règles et le fonctionnement du camp de jour et du service de garde Henri-Julien. Il importe de prendre connaissance de ce guide.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Du 2 mars au 6 mars 2025.

Adresse : Centre Henri-Julien (9300 rue St-Denis)

FONCTIONNEMENT DES DÉPARTS ET ARRIVÉES

*Nous devons être informés si jamais une autre personne (autre que ceux inscrits sur la fiche d'inscription de l'enfant) vient chercher votre enfant.

Camp de jour

Lundi au vendredi : 9h00 à 16h00

L'arrivée des enfants se fait par la porte principale au 9300 rue St-Denis. Un animateur sera présent à la porte pour vous accueillir.

Le camp de jour débute à 9h. Il importe d'arriver à cette heure, nous n'acceptons pas de retards non-justifiés. Nos activités se déroulant sur différents plateaux, cela a pour but de ne pas retarder le début des activités du groupe de l'enfant. Si votre enfant doit arriver après 9h, vous devez nous avertir à l'avance par courriel (info@loisirshenrijulien.com) ou par téléphone (514-872-6696).

Pour les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde, **la période de départ** le soir se fait à 16h. Les enfants et les animateurs vous attendront sur le patio derrière la bâtisse.

Les départs hâtifs ne seront pas permis sans avertissement par le parent à l'avance, par courriel ou par téléphone. Si jamais il devait y avoir un retard planifié ou un départ hâtif, et que les portes du camp soient fermées, vous trouverez une sonnette à la porte principale pour nous signaler votre arrivée.

Service de Garde

Lundi au vendredi de 7h00 à 9h00 et de 16h00 à 18h00

L'entrée du service de garde se fera par la porte principale au 9300 rue Saint-Denis. Le soir, vous viendrez également récupérer votre enfant à la même porte principale. Lorsque vous venez récupérer votre enfant, il vous faudra signer la feuille de présence à l'accueil.

Aucune collation ne sera servie l'après-midi aux enfants fréquentant le service de garde, vous devez donc prévoir une collation supplémentaire pour votre enfant. Il est essentiel de noter que **tout retard après 18h00 entraînera un frais de 1 dollar par minute**. Les frais de retard devront être déboursés dès l'arrivée.

NOTRE ÉQUIPE

Animation

L'équipe d'animateurs et animatrices du camp de jour Henri-Julien est une équipe formée et diplômée en animation ainsi qu'en secourisme. En effet, ils ont tous la certification DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) reconnue par l'Association des camps du Québec (ACQ) et la Ville de Montréal ainsi que la formation premier secours RCR-DEA. Ils bénéficient également d'une formation interne au Camp de Jour Henri-Julien. Lorsque vous connaîtrez l'animateur ou l'animatrice de votre enfant, nous vous invitons à communiquer en fin de journée (16h) avec celui ou celle-ci pour faire un retour sur la journée au camp de votre enfant.

Direction et coordination

Pour toutes questions qui sortiraient du cadre de l'animation, vous pouvez communiquer directement avec le directeur ou les coordonnatrices par courriel ou par téléphone, pour prendre un rendez-vous ou simplement nous poser vos questions.

Information de contact :

Direction - Florian Desperrier

Coordination - Daisy (Mélodie), Calamine (Clara), Galette (Débora)

info@loisirshenrijulien.com

514-872-6696

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Plateaux : Centre Henri-Julien / Église Christ-Roi

Le centre Henri-Julien (9300 St-Denis) est le lieu principal du camp de jour Henri-Julien où vous devez déposer votre enfant le matin et venir le récupérer en soirée. Cependant le camp Henri-Julien dispose de plusieurs locaux intérieurs en cas d'intempéries. Nous pourrions également réaliser des activités dans les locaux des Loisirs Christ-Roi.

Absences / retards

Si votre enfant doit s'absenter pour une raison quelconque, nous souhaitons que vous nous en avisez le plus rapidement possible en communiquant avec nous **par téléphone au 514-872-6696 ou par courriel à info@loisirshenrijulien.com**. S'il arrivait que votre enfant ait à quitter le camp de jour au cours de la journée, vous devez nous en informer par écrit ou par téléphone, en spécifiant s'il est autorisé à partir seul ou sinon en disant qui viendra le chercher. Vous comprendrez, pour des raisons de sécurité, qu'en aucun temps, nous laisserons un enfant quitter le camp seul si nous n'en avons pas été informés au préalable.

Matériel / Tenue vestimentaire

Les enfants doivent avoir tous les jours dans leur **sac à dos** des souliers de course et une bouteille d'eau. Votre enfant doit avoir en tout temps un habit de neige complet : pantalon de neige, manteau, mitaines, tuques, bottes d'hiver, cache-cou ou foulard. Lors des sorties organisées, les enfants doivent porter **le chandail du camp d'été rouge**. Si vous n'avez pas de chandail, il est possible de le récupérer au bureau lors de la première journée.

Les téléphones cellulaires, jouets de la maison et jeux vidéo ne sont pas autorisés durant la journée de camp de jour. Si l'enfant utilise un de ces objets, il sera confisqué et récupéré en fin de journée dans le bureau du directeur.

Lunch / collations

Les enfants devront apporter leur **lunch froid** tous les jours. Il est également important de souligner que le camp de jour ne dispose d'aucune nourriture et ne pourra, en conséquence, fournir à manger à quiconque ayant oublié son lunch.

Les enfants dépensent beaucoup d'énergie en participant aux activités. Il est important de leur fournir un lunch équilibré. Il est très important d'y inclure **une bouteille d'eau (que nous remplirons plusieurs fois par jour)** et nous vous suggérons un ou deux jus par jour et de faire congeler l'un deux, pour garder les lunches au frais, puisque nous n'avons pas de réfrigérateur. Assurez-vous de fournir des sachets réfrigérants dans leur boîte à lunch. **Les contenants de verre sont défendus**. Nous vous demandons aussi de porter une attention particulière aux aliments pouvant contenir **des arachides** à cause des allergies alimentaires. Cela est **interdit** au camp de jour.

Prévoir au minimum 2 collations par jour et une supplémentaire pour les enfants inscrits au service de garde du soir.

Pour faciliter la gestion des déchets, des bacs de compost seront mis à disposition pour les déchets périssables et vos enfants seront sensibilisés à la bonne utilisation des bacs à déchets, recyclage et compost. Nous sommes conscients de la difficulté et du défi de préparer des lunches à chaque jour pour vos enfants et de limiter les déchets, mais nous allons de notre côté essayer de réduire au minimum la quantité de nos déchets, réutiliser tout ce qui peut l'être, récupérer nos papiers, cartons et plastiques afin de créer des activités de 2^e vie à ces emballages. Il est possible que, dans un cas de sortie ou dîner à l'extérieur de plateaux habituels, les déchets non salissants (emballages de barre tendre, serviette de papier, etc.) soient laissés dans la boîte à lunch.

Maladie

Tout enfant malade (**fièvre, toux, nausées et vomissements**) ou autre (**ayant des poux**) ne peut être admis au camp de jour. Nous vous demandons de garder si possible vos enfants à la maison. Lorsque nous constaterons qu'un enfant est malade, il sera isolé et nous aviserons immédiatement un parent ou un tuteur afin qu'il le prenne en charge. En cas de maladie contagieuse, un certificat médical attestant la non-contagion devra être remis au directeur ou aux coordonnatrices du camp de jour pour la réintégration de l'enfant.

Des médicaments seront donnés seulement s'ils sont accompagnés d'une **autorisation écrite**, datée et signée d'un parent. Cette autorisation devra, de plus, comporter certains renseignements tels que le nom de l'enfant, le nom du médicament, la posologie, le nom du médecin, ainsi que l'heure d'administration et la durée du traitement. Si l'enfant a des médicaments, il ne peut pas les prendre seul. La médication sera prise au bureau sous supervision d'un adulte qualifié.

Allergie et condition médicale

Si votre enfant a une allergie ou une condition médicale, nous devons en être informés. Si votre enfant possède un EpiPen, nous vous demandons de le placer dans un sac transparent indiqué au nom de votre enfant et de le remettre aux responsables dans le bureau. L'équipe de direction pourra discuter avec vous pour assurer un fonctionnement optimal et sécuritaire pour votre enfant. Cela s'applique également aux pompes d'asthme.

PROGRAMMATION

Journal de la semaine

Un journal de la semaine vous est envoyé par courriel afin de pouvoir suivre les activités de votre enfant. Il vous sera envoyé dans la semaine précédant le camp. Le journal contient un résumé de toutes les activités réalisées par les groupes lors de la semaine. Il vous permet aussi de mieux planifier les absences ou les retards de votre enfant afin que vous puissiez nous avertir à l'avance. Nous vous demandons de bien le lire et de noter lorsque votre enfant doit porter son chandail rouge.

Sorties

Pour la semaine de relâche, nous avons planifié plusieurs sorties à travers la ville de Montréal. Vos enfants iront faire des visites culturelles et sportives à la TOHU, à la Maison de la culture d'Ahuntsic Cartierville, au Centre des sciences de Montréal et dans différents parcs du quartier.

Thématique

Durant la semaine de relâche, l'équipe d'animation met en place une thématique (histoire) qui se déroule tout au long de la semaine où vos enfants devront résoudre des énigmes, trouver des indices ou encore réaliser des grands jeux pour accomplir la thématique de la semaine.

Transport

Les groupes d'enfants de tous les âges auront à se déplacer en autobus lors d'activités dans différents secteurs de la ville de Montréal. Nous utilisons les transports en commun (autobus et métro de la STM). Les frais de transport sont inclus dans le montant de l'inscription de votre enfant.

CODE DE VIE

Un climat agréable et le bon fonctionnement des activités dans les groupes du camp de jour et du service de garde sont importants. À cette fin, nous avons un code de vie que les enfants devront respecter au cours de leur séjour.

1. Respect des animateurs et animatrices, des responsables (intervenants, coordonnateurs et directeurs), des aides animateurs bénévoles, des enfants ainsi que tout autre responsable fréquentant le camp de jour et le service de garde, ainsi que le respect du matériel et des installations.
2. Avoir un langage correct.
3. Aucune forme de violence, qu'elle soit verbale ou physique, ne sera tolérée.
4. Bon comportement et respect des gens lors des sorties et des transports.

Pour donner suite à des comportements non conformes au code de vie, des mesures disciplinaires seront appliquées.

CAS DISCIPLINAIRE

Lorsqu'un enfant ne respecte pas le code de vie, le personnel favorise un mode d'intervention positif en leur parlant avec respect et fermeté. Nous prôtons, en premier lieu, un échange verbal entre l'animateur(trice) et l'enfant en question. Toutefois, dans les cas d'indisciplines graves ou d'interventions répétées de la part du responsable, une procédure disciplinaire a été établie :

1. Avis verbal de l'animateur de l'enfant
2. Avis verbal du directeur / coordonnateur à l'enfant
3. Appel aux parents et rencontre au besoin
4. Entente écrite entre l'enfant, l'animateur, une coordonnatrice ou le directeur, par laquelle l'enfant s'engage à respecter dorénavant, les règles du camp de jour et du service de garde - parent avertis
5. Suspension du camp de jour / entente avec les parents
6. Renvoi du camp de jour pour une période indéterminée, et ce, sans remboursement

Il faut comprendre que les animateurs ont à leur charge des groupes d'une douzaine d'enfants et ils ne peuvent se permettre d'accorder plus d'attention à l'un d'eux pour cause d'indiscipline continue. De plus, il en va de la sécurité de tous les enfants que le camp se déroule de manière harmonieuse.

Les parents qui ont des plaintes à formuler devront les soumettre à Florian Desperrier, le directeur du camp de jour ou Clara Bernard, Mélodie Nadon et Tshilanda Débora Cibangu, les coordonnatrices du camp de jour et du service de garde.

Merci de votre collaboration !

N'hésitez pas à communiquer avec nous au **(514) 872-6696** ou à l'adresse **info@loisirshenrijulien.com**

Florian Desperrier, Directeur
Clara Bernard, Coordonnatrice
Mélodie Nadon, Coordonnatrice
Tshilanda Débora Cibangu, Coordonnatrice